



COMMUNIQUÉ

Le vendredi 28 février 2025

Une pépinière d'entraîneurs de chevaux de Galop en projet dans l'Aire Cantilienne

Un projet ambitieux pour accompagner les entraîneurs de demain

Face aux défis du démarrage et du maintien d'une activité d'entraîneur de chevaux de galop, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), France Galop et l'Association des Entraîneurs de Galop (AEDG) s'associent pour envisager la création d'une pépinière d'entraîneurs.

La signature de la convention s'est déroulée ce vendredi 28 février 2025, à l'Hippodrome de Chantilly, en présence de François Deshayes, Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, François Xavier de Chevigny, Président de l'Association des entraîneurs de Galop, et Marin Le Cour Grandmaison, représentant de France Galop et Responsable de l'Hippodrome et du Centre d'Entraînement de Chantilly.

Ce projet innovant vise à offrir un cadre favorable à l'installation et à la pérennisation de ces professionnels dans un territoire où les coûts des terrains et des bâtiments sont particulièrement élevés.

Une étude pour définir le modèle idéal

Ce vendredi 29 février 2024, les trois partenaires ont annoncé le lancement d'une étude approfondie visant à identifier les solutions les plus adaptées à cette pépinière.

L'objectif est de déterminer les services à proposer aux entraîneurs (infrastructures, accompagnement), le modèle de gestion et économique du projet et le cadre juridique à mettre en place.

Un impact local et international

Au-delà du soutien aux entraîneurs, cette pépinière ambitionne de renforcer l'attractivité du territoire et de maintenir le prestige de l'Aire Cantilienne dans le domaine des courses hippiques.

En accompagnant une nouvelle génération de professionnels, elle contribuera à la dynamisation économique locale tout en positionnant la région comme une référence à l'échelle internationale.



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy
Mail : hdupuy@france-galop.com
Tél : 06 30 41 85 89